

TI_GERICHTE 15.2002.153 vom 17. April 2002

TI Tribunale d'appello, 2002-04-17, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ti_gerichte_15.2002.153

FR: TI_GERICHTE 15.2002.153 du 17 avril 2002

IT: TI_GERICHTE 15.2002.153 del 17 aprile 2002

Volltext

Dossier n.15.2002.153

Lugano

8 janvier 2003

CJ/fc/dp

Au nom de la République et canton du Tessin

La Chambre des poursuites et faillites du Tribunal d'appel en tant qu'autorité de surveillance

composée des juges:

Cometta, président,

Pellegrini et Giani

secrétaire:

Jaques, greffier substitut

statuant sur la plainte du 24 avril 2002 de

contre

l'activité de l'Office des poursuites et faillites de Bellinzone, et plus précisément contre la décision du 17 avril 2002, par laquelle il a été ordonné à la recourante de restituer la somme de fr. 559'477,83, outre les intérêts courus depuis le 18.3.2001, obtenue en remboursement de l'impôt anticipé indûment perçu par l'Administration fédérale des contributions (AFC) sur la somme de fr. 12'850'545.-- (valeur au 4 juillet 2001) séquestrée et successivement saisie en faveur de la recourante dans le cadre de la poursuite n° _____ dirigée contre:

considérant que la cause est ainsi devenue sans objet;

attendu que quoique la gratuité de la procédure soit contraire à la systématique du droit administratif auquel se rattache la plainte réglée à l'art. 17 LP

(Jean-François Poudret/Suzette Sandoz-Monod, Commentaire de la loi fédérale d'organisation judiciaire, vol. II, Berne 1990, n. 2.10 à l'art. 81, p. 804) ce principe a été codifié conformément à la volonté expresse du législateur (art. 20a al. 1, 1ère phr. LP et 61 al. 2 lett. a OELP; ATF 125 III 383 cons. 2a);

attendu que pour le même motif il n'est pas alloué de dépens (art. 62 al. 2 OELP);

Pour la Chambre des poursuites et faillites du Tribunal d'appel en tant qu'■autorité de surveillance

Le président

Le secrétaire

Traduction certifiée conforme au texte original en italien

Le secrétaire

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.